tions de la maison de Habsbourg (1), une « question de succession » — dont on voit la portée exacte et limitée — s'est posée par deux fois, mais est aujourd'hui résolue. Depuis, dans une partie de la presse française, on semble vraiment se figurer qu'il existe une grave « question de succession d'Autriche ». On joue, peut-être inconsciemment, sur cette expression qui, au dix-huitième siècle, a eu un sens tout différent de celui qu'elle a pris récemment. On raisonne comme si l'empereur-roi François-Joseph était le dernier représentant de sa race, - de même que l'empereur Charles VI n'avait pas d'héritier direct aux yeux de ses voisins, intéressés à ne pas reconnaître les droits de Marie-Thérèse. On paraît ignorer systématiquement l'archiduc aux idées nettes et arrêtées que son oncle associe de plus en plus intimement à la direction de l'empire.

L'Autriche n'a menacé de se disloquer qu'une seule fois, en 1848. Il faudrait, pour qu'on vît se reproduire un phénomène analogue, que les hommes d'État de Vienne n'aient rien retenu et rien appris et que la même cause se reproduisît : en 1848, tous les groupements avaient été, à la fois,

⁽¹⁾ L'archiduc Ferdinand a solennellement renoncé au trône pour ses enfants. L'héritier de l'héritier de l'empereur-roi François-Joseph — j'emploie à dessein cette expression compliquée mais exacte — serait son frère cadet, l'archiduc Otto, ou, plus probablement, un des fils de ce dernier.